Les analyses d'Infor Famille Education Permanente

L'ÉDUCATION PERMANENTE HORS LES MURS (1) Réinvestir l'espace public : une opportunité et un double défi

Cette analyse inaugure une réflexion sur l'intérêt de mener des activités d'éducation permanente dans l'espace public. Elle part du constat que la tentation de l'entre-soi guette chaque association ayant réussi à fidéliser un certain nombre de participants autour d'un type d'activité récurrent. Dans ce cas de figure, investir l'espace public peut être l'occasion de reprendre contact avec des populations non rencontrées lors d'activités plus classiques, souvent menées entre quatre murs. Il ne suffit cependant pas de mener des activités en extérieur : il s'agit surtout d'y aménager un cadre favorable à la rencontre et à l'échange, ce qui nécessite de rompre avec la vision de l'espace public comme simple lieu de passage. Investir l'espace public constitue donc, pour les associations d'éducation permanente, une opportunité à saisir et un défi à relever.

Une analyse de Steve Bottacin
Décembre 2022



L'ÉDUCATION PERMANENTE HORS LES MURS (1) Réinvestir l'espace public : une opportunité et un double défi

Une analyse de Steve Bottacin Décembre 2022

L'un des enjeux d'une activité d'éducation permanente est de mettre en présence des personnes en nombre suffisant pour susciter des échanges nourris et variés autour d'un enjeu de société donné. Plus les points de vue exprimés sont nombreux et diversifiés, plus la discussion, la délibération ou la création menée avec les participants pourra être stimulante, et plus une réflexion ou une action critique d'envergure est susceptible d'advenir. À l'inverse, rien de plus frustrant qu'une activité préparée soigneusement où l'on se retrouve en tout petit comité, dans un lieu presque vide.

Il n'y a bien-sûr aucune corrélation automatique entre le nombre de participants et la qualité de l'activité. Cependant, en tant qu'organisateur, on part volontiers du principe que « plus on est, mieux c'est ». Même s'il ne s'agit que d'un indicateur parmi beaucoup d'autres, le nombre de participants est régulièrement mis en avant pour attester du succès d'une activité, notamment lors de la phase d'évaluation. Du reste, toute association reconnue doit communiquer ce nombre au pouvoir subsidiant, pour chaque activité, dans ses rapports annuels.

Cette importance accordée au nombre de participants peut susciter une tendance de fond : concevoir ses activités d'éducation permanente en se préoccupant principalement de leur audience potentielle ; en d'autres termes, adapter sa programmation en fonction des préférences supposées des populations visées, comme n'importe quel organisateur d'événements cherchant à attirer du « public ».

L'usage de ce mot pour caractériser les personnes visées ou touchées par l'éducation permanente pose d'ailleurs un certain nombre de questions. Cet usage pourrait traduire la banalisation d'une « course à l'événement », portant les associations reconnues en éducation permanente à se faire tacitement concurrence alors qu'elles sont censées développer des partenariats.¹

La tentation de l'entre-soi

Pour une association, il peut dès lors devenir tentant de reproduire un format d'activité qui a rencontré le succès, comme on reprend une formule qui marche. Au fil du temps, une connivence implicite peut se nouer entre l'association d'éducation permanente et les populations qui la fréquentent : l'association se met à privilégier des activités conçues en série pour un « public » fidélisé.

¹ Au sujet de l'utilisation problématique du mot « public » pour désigner les populations visées par l'éducation permanente, et à propos de la course à l'organisation d'événements entre associations, voir par exemple Steve Bottacin, *Hyper-concurrence entre amis, Loi du réseau et loi du marché en milieu associatif (et ailleurs)*, Barricade asbl, 2017. (En ligne: http://www.collectif21.be/wp-content/uploads/2021/08/2017-hyper-concurrence entre amis 0.pdf)

Telle association pourrait ainsi vouloir multiplier les conférences politiques, telle autre les ateliers d'écriture, telle autre encore des activités à la frontière entre interculturalité et développement personnel, etc. Développer une programmation reconnaissable a en effet l'avantage de drainer des groupes d'habitués (population volontiers homogène en termes d'âge, de culture et de valeurs), dont la présence en nombre agit en retour comme un feed-back positif, validant et renforçant les choix posés en matière d'activités.

Au fur et à mesure, cette connivence entre une association et ses « publics » peut conduire à une forme de fermeture, voire de fossilisation. Rien d'intentionnel ici : il est plaisant (et parfois pertinent en termes d'action sociale) de se retrouver entre habitués lors d'événements reconnaissables, dont on se sent partie prenante et dont on apprend à maîtriser les codes (par exemple : l'art de poser une question éloquente au conférencier). Mais cet entre-soi, qui ne se veut pas excluant à l'origine, finit par le devenir s'il s'installe dans la durée. À terme, la portée des actions menées par l'association s'en trouve aussi limitée.

Il faut bien voir que cette évolution (quand elle survient) ne procède pas ou pas forcément d'une méconnaissance des fonctions de l'éducation permanente, ou d'une volonté de pratiquer cette dernière à peu de frais. Il s'agit plutôt d'une forme d'inertie guettant n'importe quelle organisation, en particulier lorsqu'elle est structurellement évaluée selon son « audience ».

Après tout, face aux exigences du pouvoir subsidiant et face aux autres associations (qui sont à la fois partenaires et concurrentes²), « avoir son public » rassure une équipe, lui donne une légitimité. Plus fondamentalement encore, cela contribue à donner du sens à l'action qu'elle porte : les habitués témoignent par leur présence récurrente de l'intérêt de l'activité menée, ils attestent de son utilité durable et confortent les travailleurs de l'association dans leurs choix et leurs engagements.

Les barrières invisibles

Ajoutons à cela que l'entre-soi procède aussi des inégalités existantes en matière d'accès aux institutions culturelles. Franchir la porte d'une association d'éducation permanente (ou d'un centre culturel, ou d'un théâtre) ne va pas de soi pour tout le monde, même en y étant invité. L'étude approfondie de cette problématique sort du cadre de cette analyse, mais on peut rappeler qu'une série de facteurs détournent une part importante de la population d'institutions censées être accessibles à tous.

En premier lieu, les situations de précarité ou de pauvreté restreignent la vie sociale dans son ensemble, et notamment la participation à des activités culturelles³. Les personnes appauvries sont accaparées par des priorités liées à des besoins de base non rencontrés; même quand un temps de loisir culturel est possible, ces personnes sont confrontées à une série de facteurs dissuasifs. Par exemple, l'impossibilité de contribuer financièrement à certains usages de la vie en société (offrir un verre), la crainte de ne pas pouvoir faire face à des frais supposés, la peur

² Sur les effets de la concurrence entre les associations d'éducation permanente (et plus largement entre les acteurs du secteur non marchand), voir Steve Bottacin, *Hyper-concurrence entre amis, Loi du réseau et loi du marché en milieu associatif (et ailleurs)*, Barricade asbl, 2017. (En ligne: http://www.collectif21.be/wp-content/uploads/2021/08/2017-hyper-concurrence entre amis 0.pdf

³ D'où l'attention portée par le *Décret relatif au développement de l'action d'Education permanente dans le champ de la vie associative* au « public issu de milieux populaires », défini comme « groupe de participants composé de personnes, avec ou sans emploi, qui sont porteuses au maximum d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou de *personnes en situation de précarité sociale ou de grande pauvreté.* » (Nous soulignons).

d'être identifié comme « pauvre » par ses amis et connaissances peuvent éloigner durablement de certaines activités les personnes en situation de difficulté ou de privation matérielle.⁴

Les inégalités en matière de capital culturel restreignent également l'accessibilité à certaines activités d'éducation permanente, *a fortiori* lorsqu'elles ne sont pas prises en compte⁵. Devant une affiche ou un post Facebook annonçant une activité, les réactions seront différentes selon le degré d'intimidation éprouvé par les participants potentiels. À intérêt égal, l'un s'y rendra sans se douter de la légitimité de sa présence, un autre y assistera sans oser prendre la parole, un troisième ne se déplacera qu'accompagné, un quatrième n'osera pas franchir le pas et un cinquième passera son chemin, n'ayant pas compris de quoi il est question.

De surcroît, les codes en usage dans les lieux culturels (et singulièrement dans certaines associations d'éducation permanente) peuvent agir comme des marqueurs susceptibles d'exclure celui ou celle qui ne les maîtrise pas. Il peut s'agir entre autres de codes vestimentaires (pantalon chino et chaussures chic ici, jeans et chaussures de rando là-bas), de signes de reconnaissance verbaux ou non verbaux (une façon de se saluer, des tics de langage, un certain type d'humour), ou bien de références implicites, supposées communes (les concepts de tel sociologue, le mépris affiché pour tel adversaire, etc).

Parfois même, l'architecture de certains espaces suffit à « filtrer » les personnes qui y accèdent, sans qu'on sache toujours si cela répond ou non à une intention formulée lors de leur conception. Ainsi, la hauteur et le poids d'une porte d'entrée, la configuration d'un hall ou d'une salle peuvent doter le lieu d'une aura suffisamment intimidante pour décourager d'avance les curieux peu familiers du bâtiment.

L'espace public comme lieu de rencontre et d'échange

Cet inventaire rapide de quelques barrières invisibles suggère qu'un moyen de rompre avec l'entre-soi est précisément de sortir de ses murs, d'aller à la rencontre de celles et ceux qui, spontanément, ne franchiraient jamais les portes de nos locaux. Dans cette optique, la rue et plus largement l'espace public⁶ constituent des lieux fréquentés, singulièrement propices aux rencontres imprévues et improbables. C'est du moins le cas en milieu urbain.⁷

⁴ C'est notamment le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP) qui a contribué à sensibiliser le monde culturel et le monde politique à ces enjeux. Voir par exemple Christine Mahy, À l'écoute du peuple d'en-bas (Interview en ligne): https://www.youtube.com/watch?v=hGc2w7yrtyY

⁵ Introduit et popularisé par le sociologue Pierre Bourdieu, le « capital culturel » est une notion complexe qui tend à désigner une série de biens, de dispositions ou de titres (objets, connaissances, diplômes), transmis notamment par la famille et par l'école, et déterminant de manière inégale le rapport de chacun au champ culturel. Voir par exemple P. Bourdieu, *Les trois états du capital culturel, Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1979, 30, pp. 3-6. Voir également Hervé Glevarec, *Du « capital culturel » au savoir. Critique des usages substantiels et cognitifs d'un rapport social arbitraire*, Sociologie et société, Volume 50, numéro 1, printemps 2018, p. 205–234.

⁶ Dans cette analyse, l'« espace public » désigne l'ensemble de l'espace physique non soumis à une propriété et à une norme privées, et où s'exerce le « droit de circuler librement », au sens de l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies. D'un point de vue urbanistique, on peut aussi le définir comme « la partie du domaine public non bâti, affecté à des usages publics » (Anne-Catherine Remacle, <u>L'espace public en ville, Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation</u>, avril 2016, p.5). La notion d' « espace public » est du reste au centre de nombreux essais et réflexions, notamment depuis les travaux du philosophe Jürgen Habermas. Voir par exemple <u>Jean-François Pontégnie</u>, <u>L'espace public (I)</u>. <u>L'approche « canonique : J. Habermas</u>, P.A.C, 2016. Voir également <u>Nina Birkner et York-Gothart Mix, Qu'est-ce que l'espace public ? Histoire du mot et du concept</u>, Société Française d'Étude du Dix-Huitième Siècle, 2014/1 n° 46, pages 285 à 307.

⁷ L'auteur de cette analyse s'appuie sur son expérience d'animateur en éducation permanente au sein d'une grande ville wallonne (Liège). Son point de vue est donc forcément situé et limité. La réflexion demande à être étendue et nuancée, en fonction des expériences menées dans des espaces publics non urbains.

Certaines associations d'éducation permanente font même de la « réappropriation citoyenne de l'espace public » un de leurs axes d'action. Cette ambition prend particulièrement son sens aujourd'hui. En effet, cet espace semble de plus en plus configuré selon les exigences d'une idéologie dominante, privilégiant la privatisation (voire la « sécurisation ») des rues et des places, à des fins essentiellement marchandes. Le contexte de la pandémie de Covid 19 a encore accentué l'emprise de la sphère marchande sur l'espace public.⁸

Dans l'imaginaire néolibéral contemporain, cet espace public est un simple lieu de transit entre deux transactions professionnelles ou commerciales ; la population est conçue comme un flux d'individus poursuivant en permanence des objectifs égoïstes de production et de consommation ; l'urbanisme est censé canaliser et favoriser ce flux à l'échelle locale, de même que les voies routières, ferroviaires, navales ou aériennes canalisent et facilitent les déplacements des marchandises et des acteurs économiques à l'échelle globale.⁹

Se rencontrer dans l'espace public, prendre le temps d'y échanger davantage qu'un salut pressé, s'arrêter dans un lieu non privatisé (ailleurs donc qu'à une terrasse de café), nouer un lien avec des passants pour autre chose qu'une transaction commerciale, s'asseoir sur un banc et inviter son voisin à s'interroger sur telle ou telle réalité contemporaine : ce sont là des comportements qui pourraient aujourd'hui passer pour marginaux.

Dans ce contexte, les démarcheurs professionnels accostant le chaland pour obtenir son soutien financier au profit d'une ONG passent volontiers pour des animateurs de l'espace public, alors qu'ils s'inscrivent pleinement dans l'espace concurrentiel néo-libéral, de même qu'une série d'acteurs investissant la rue à des fins strictement publicitaires (dispositifs provisoires de marketing, distribution de produits d'appel, etc.)

Au contact de l'altérité

À l'inverse, une activité d'éducation permanente menée en extérieur peut agir comme une brèche dans ce décor factice : une invitation à faire une pause et, dans le meilleur des cas, à entreprendre un repositionnement critique. « Se repositionner » signifie ici au moins deux choses : spatialement, d'abord, s'éprouver comme autre chose qu'un acteur économique solitaire et pressé ; politiquement, ensuite, se concevoir comme un sujet interrogeant ce et ceux qui l'entourent, plutôt que comme un objet inerte, canalisé par des incitations ou des injonctions incessantes.

Pour qu'une activité d'éducation permanente en extérieur opère cette double transformation, il n'est pas nécessaire qu'elle porte directement sur des questions d'urbanisme, de politique ou d'économie : il suffit que, par son existence même, elle interrompe le flux circulatoire et marchand pour proposer autre chose, pour rappeler que d'autres modalités d'être au monde existent et sont praticables.

Il importe évidemment qu'elle soit conçue pour qu'advienne autre chose qu'un échange furtif et superficiel. L'espace et le temps doivent être aménagés pour qu'une réelle expérience

⁸ Pour une approche satirique du phénomène, voir Steve Bottacin, *Où vous situez-vous dans l'espace urbain à venir ?*, Institut Culturel d'Architecture Wallonie Bruxelles, <u>www.desiredspaces.be</u>, 2020. En ligne: https://www.desiredspaces.be/contributions-projekten-projects/ou-vous-situez-vous-dans-lespace-urbain-a-venir

⁹ Cf. par exemple Corinne Luxembourg, <u>Bancs publics. Lieux politiques de conflits urbains ou révélateur de ce que l'urbanisme néolibéral fait à la ville</u>, Cause Commune, n°1, p. 76. En ligne: <u>https://www.causecommune-larevue.fr/bancs publics</u>. Voir aussi Zoé Maus, <u>Bouge-toi de là : l'espace public en questions</u>, L'Esperluette, janviermars 2017, p. 4-6. En ligne: <u>https://www.ciep.be/images/publications/esperluette/2017/Esper91.pdf</u>

interpersonnelle (voire groupale) soit possible. Il convient aussi d'intégrer le fait que de nombreuses inégalités persistent en matière d'accès à l'espace public : tout le monde n'y jouit pas de la même aisance ou du même droit de cité (songeons par exemple aux personnes à mobilité réduite, aux sans-papiers, à celles et ceux que la privation matérielle conduit à se soustraire autant que possible à la vue d'autrui).

Il s'agit donc de proposer davantage qu'une présence anecdotique, d'aller au-delà de la distribution d'un tract ou de la diffusion d'une pétition ; au-delà aussi de la pratique du microtrottoir, qui enregistre une parole bienvenue mais fugace ; au-delà même d'un spectacle de plein air, qui maintient les passants dans un rôle de « public », le plus souvent passif. Dans une prochaine analyse, nous tenterons d'identifier quelques pistes et quelques exemples concrets indiquant une direction de travail en ce sens.

L'EP hors les murs : opportunité et double défi

Au terme de ces premières réflexions, quelques enjeux émergent. Il apparaît d'abord que l'espace public peut être, pour certaines associations d'éducation permanente, un espace à investir ou à réinvestir, afin de rompre avec certaines routines conçues au contact de populations devenues un « public » fidélisé. Il s'agit là d'une opportunité à saisir, pour qui veut élargir ses pratiques et ses modes d'action.

Mais il ne faudrait pas qu'en s'aventurant dans l'espace public pour s'y renouveler, l'éducation permanente y dresse à nouveau certaines des « barrières invisibles » qu'elle prétend dépasser. Autrement dit, il ne suffit pas de sortir de ses quatre murs pour sortir de l'entre soi. Renouveler ses pratiques pour aller (ou retourner) au contact de l'altérité, dans les rues et sur les places, suppose une stratégie réfléchie, ainsi qu'une réelle détermination. C'est un premier défi.

Par ailleurs, l'espace public contemporain, nous l'avons vu, est désormais conçu comme un simple lieu de passage entre deux transactions économiques. Il a cessé d'être un lieu convivialité, propice aux rencontres, aux délibérations et aux actions collectives. La hâte et l'indisponibilité y sont la norme. Y réintroduire un espace et un temps de dialogue, propice à un repositionnement citoyen (spatial et politique) peut dès lors constituer une tâche ardue. C'est là un second défi à relever par l'éducation permanente sur ce terrain : nous y reviendrons dans une analyse ultérieure.

Steve Bottacin

Quelques pistes pour prolonger la réflexion et l'action...

À propos de l'entre-soi parmi les opérateurs culturels :

Christine Mahy, À *l'écoute du peuple d'en-bas* (interview en ligne) : https://www.youtube.com/watch?v=hGc2w7yrtyY, en particulier 23'00"- 41'00".

Sur les manières de définir, de concevoir et d'investir l'« espace public » :

Anne Catherine Remacle, *L'espace public en ville*, Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation, Avril 2016. En ligne : https://www.cpcp.be/publications/espace-public/

Zoé Maus, *Bouge-toi de là : l'espace public en questions,* L'Esperluette, janvier-mars 2017, p. 4-6. En ligne : https://www.ciep.be/images/publications/esperluette/2017/Esper91.pdf

Jonathan Durand Folco, À nous la ville. Traité de municipalisme, Ecosociété, 2017.

Des outils pratiques pour susciter rencontres et débats dans l'espace public :

Jérôme Guillet, *Petit manuel de travail dans l'espace public. À la rencontre des passants*, Editions du Commun, 2019. Téléchargeable en ligne : https://cdn.shopify.com/s/files/1/0079/3313/2881/files/Petit manuel de travail dans lespace public - Jerome Guillet.pdf?v=1201201942837207659

Le site de l'association française *Matières Prises* (qui cherche à réduire la distance entre la population et les différents acteurs du débat public) : http://matieresprises.blogspot.com/2009/07/association-matieres-prises.html

<u>Le thème de «L'ÉDUCATION PERMANENTE HORS LES MURS» fera l'objet d'autres analyses ultérieures d'Infor Famille Education Permanente.</u>

SU	IIV		